

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M.NIEL (Jean-Christophe),

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,

Vu la note interne du 29 janvier 2019 sur le rôle et mission de l'agent de liaison de l'IRSN (Liaison officer) pour les codes de la banque de données de l'OCDE/AEN et du RSICC américain,

Vu la note de nomination de Monsieur Jérémy BEZ agent de liaison de l'IRSN auprès de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE du 29 janvier 2019,

DECIDE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Jérémy BEZ, agent de liaison de l'IRSN auprès de l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'OCDE, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), le memorandum OECD/NEA - serveur/cluster access restrictions for RSICC software distributed by the NEA data bank.

Article 2 : Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 16-05-2019

Le Directeur général de l'IRSN

Jean-Christophe NIEL

